Macron s’acharne sur la jeunesse

Le gouvernement veut imposer à marche forcée la sélection généralisée. Avant même que la loi Vidal ait été présentée au parlement, et a fortiori avant même l’existence de tout texte réglementaire, voilà qu’on exige de transmettre des listes de seconds professeurEs principaux en Terminale, et qu’on fait diffuser auprès des lycéenNEs les “fiches avenir”.

Il s’agit bien de faire endosser par les enseignantEs de Terminale la première étape de la sélection à la fin du lycée. Rappelons d’abord que la charge de professeurE principalE ne fait absolument pas partie des obligations de service. Elle ne peut être attribuée que sur la base du volontariat. Quant à la “fiche avenir”, elle a pour fonction de préparer les décisions du conseil de classe, qui interviendront au deuxième trimestre. Elle servira de support pour “conseiller” les élèves et, donc, éventuellement les décourager d’envisager telle formation après le bac.

Boycottons ce dispositif de tri au lycée ! AucunE enseignantE ne doit se substituer aux PsyEN ! AucunE enseignantE ne doit “barrer la route” aux élèves dans leurs vœux d’orientation post-bac, ce qui bien entendu n’empêche pas de donner un avis lorsque celui-ci est sollicité par le/la lycéenNE.

Ces mesures s’articulent évidemment avec les projets de réforme du bac et du lycée tels qu’on les connait aujourd’hui. Avec ces projets, le bac ne sera plus un diplôme national, la valeur du diplôme sera inévitablement fonction de la notoriété des établissements. Les lycées seront mis en concurrence et devront publier leurs résultats, comme le prévoit le programme Macron. Le tri social sera aggravé, l’organisation modulaire permettra la pré-sélection des lycéenNEs qui, en fin de cycle, ne pourront pas justifier des mêmes pré-requis.

Du côté des universités, c’est la même précipitation qu’au lycée. Sans aucun moyen supplémentaire, elles sont en train de fixer leurs capacités d’accueil maximales. Elles travaillent à la rédaction des “attendus” qui leur permettront de choisir leurs étudiantEs dans les filières les plus demandées, et pourront imposer des formations en répondant “oui si”. Depuis 2016, des étudiantEs qui ont validé leur diplôme de Licence sont refuséEs dans le Master qui prolonge logiquement leur cursus. Ils/elles se voient proposer des formations qui ne correspondent pas à leur souhait ou qui sont très éloignées géographiquement. Le droit à la poursuite d’études devient ainsi très virtuel.

Et comme si cela ne suffisait pas, le ministère en rajoute une couche. Ainsi le 16 novembre dernier, la Ministre annonçait la suppression du système de compensation. Jusqu’à présent, il était possible de rattraper une note insuffisante dans une matière par une bonne note dans une autre entrant dans la composition de la même Unité d’Enseignement (UE).

De même, de bonnes moyennes dans certaines UE permettaient de compenser des résultats plus faibles si la moyenne générale était atteinte et le diplôme validé. Supprimer ce système c’est donc renforcer considérablement la sélection. En outre, les inscriptions à l’université pourraient se faire UE par UE, ce qui ouvrirait la voie à l’augmentation des frais d’inscription.

Tout va dans le sens du barrage des jeunes d’origine populaire. Alors qu’il s’agirait plutôt de faire face à l’afflux d’étudiantEs en première année de licence, à tous les étages l’objectif est de limiter le nombre d’inscriptions et de faire payer les étudiantEs parce que depuis dix ans on a refusé de créer les postes nécessaires à l’accueil et à la réussite de touTEs et que la logique d’austérité budgétaire non seulement se poursuit mais s’aggrave. Dès le lycée et jusqu’à la fin du cursus universitaire, c’est la sélection à tous les étages qui se met en place.

C’est inacceptable ! Contre l’élitisme et la sélection, contre l’université marchandisée, mobilisons nous pour une université démocratique, émancipatrice, ouverte à touTES.

Raymond Jousmet, 27 novembre 2017 o